

# Fondation de prévoyance Musiques-Arts

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

No de notre dossier: **GE 1570 (CH-660.0.830.990-5)**

---

### **Conseil de fondation:**

Gérard ZIHLMANN, président

Monique COMBEY, vice-présidente

Eric JAQUES-DALCROZE, membre du Conseil et du comité de placement

Eric VUICHOUUD, membre du Conseil (jusqu'au 30 septembre) et du comité de placement

David GASSMANN, membre du Conseil, du comité de placement et du comité de pilotage immobilier

Patricia VILLARS, trésorière

Claire ISPERIAN, membre du Conseil (dès le 1<sup>er</sup> octobre) et du comité de pilotage immobilier

Cyril LEDERMANN, membre

Pierre-Alain BIDAUD, membre

Expert LPP : M. Bernard ROMANENS, Pittet Associés SA

Gestionnaires techniques et administratifs des comptes :

Mme Joëlle HADORN et M. Maurizio FIGLIOLA, Kessler Prévoyance SA

Consultant financier externe : M. Jacques RAEMY, au comité de placement

### ***Introduction***

La fondation de prévoyance se réorganise : une nouvelle structure interne pour se réapproprier son patrimoine immobilier et travailler en étroite collaboration avec les régies, une approche plus volontaire sur le marché des actions, un mandat pour le conseiller financier élargi pour un suivi proactif, la poursuite de la prospection de biens immobiliers. Une diversification maximale des actifs est nécessaire pour garantir à la Caisse une bonne santé, les deux années précédentes en sont les témoins.

### ***Performance***

L'année 2019 a été excellente pour les marchés financiers. Elle a permis de renflouer les comptes de la Caisse : de -4.79% au 31.12.2018, elle affiche une performance des placements de 10.5% au 31.12.2019.

La diminution des frais de gestion influence ce résultat par sa rentabilité immédiate : 0.85 % sur la totalité de placements, vs 0.95% l'an dernier.

## **Comptes 2019**

Les membres du Conseil ont validé les comptes révisés 2019 lors de la séance du 21 avril 2020. Le taux de couverture s'élève à 102.9% (vs 95.3% en 2018) après constitution des provisions. Afin de consolider l'équilibre financier de la Fondation, l'alimentation des provisions techniques se poursuit par :

- une provision pour taux de conversion favorable de CHF 3'022'000.- (vs 2'218'000.- en 2018).
  - une provision pour abaissement futur du taux technique de CHF 5'680'000 (vs 4'170'000.- en 2018).
- A ce stade, 80% de la provision destinée à financer la baisse du taux technique de 3% à 2% est constituée. La Caisse répond ainsi à une recommandation édictée par l'expert LPP dans l'expertise actuarielle à fin 2018.
- une provision de longévité de CHF 1'523'466.- (vs 1'116'713.- en 2018).

Le Conseil a décidé d'attribuer un intérêt de 1.5% (vs 0% en 2018) sur le compte des assurés actifs et invalides pour l'année 2019, soit 0.5% supplémentaire par rapport au minimum LPP et à la préconisation figurant dans l'expertise actuarielle 2018, le taux de couverture de la Caisse étant passé à nouveau au-dessus du 100%.

Le Conseil a également reconduit la non indexation des rentes.

## **Modifications réglementaires**

Le Conseil a validé une modification au règlement de placement, proposée par l'expert LPP et entrée en vigueur au 1er janvier 2019. Les immeubles physiques sont pris en compte dans le calcul de la fortune de la Caisse et donc dans l'objectif de réserve de fluctuation de valeurs.

## **Rétrospective de l'année 2019**

Le Conseil de fondation a tenu 10 séances : les 22 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 21 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 17 décembre.

Il a, entre autres, mené les actions suivantes :

- s'est assuré du versement des cotisations de toutes les institutions affiliées et rappelé à l'ordre les retardataires,
- organisé l'appel à candidature et les votations en vue du remplacement de M. Eric Vuichoud, membre du Conseil de fondation et nouveau retraité. La relève est assurée depuis le 1er octobre par Mme Claire Ispérian,
- acheté pour CHF 2'450'000.- un immeuble locatif rénové à Saint-Pierre-de-Clages (VS),
- résilié au 31.12.2019 le contrat d'expert immobilier de SwissRem et prospecté le marché pour un nouveau prestataire,
- créé un Comité de pilotage immobilier. Participent aux séances depuis le mois d'octobre M. Gérard Zihlmann, Mme Claire Ispérian, M. David Gassmann et Mme Claudia Brunoro,
- validé la proposition du comité de placement de liquider les portefeuilles GAM et 1875 Finance,
- organisé une présentation de M. Dominique Habegger sur les produits dits ESG,
- approuvé l'extension du contrat du consultant financier externe, son travail étant fort apprécié : renforcement de la construction stratégique du portefeuille de la Caisse, indépendamment des gestionnaires en place, suivi et commentaire des marchés, recherche de nouveaux gestionnaires et intermédiation,
- soutenu, en lien avec Kessler SA, la simplification du processus de contrôle des certificats de vie,

- via l'outil mis à disposition par la Centrale de Compensation,
- intégré les recommandations de l'expert LPP suite à la présentation de l'expertise actuarielle 2018.

Le Comité de placement et le conseiller financier externe se sont réunis mensuellement. Ils ont suivi les performances et les stratégies de l'ensemble des gestionnaires.

Le Comité a proposé au Conseil de fondation de réaménager les portefeuilles. Deux mandats seront démantelés début 2020 et leurs actifs redistribués. Le CP étudie de nouvelles perspectives de placement, en particulier pour les actions et les obligations. Les frais de gestion seront renégociés à la baisse. Une poche de liquidité sera conservée pour l'achat d'immeubles en direct.

Le dispositif de la gestion overlay est en place. Il peut être activé si nécessaire.

M. Eric Vuichoud reste membre du Comité de placement.

Le Comité de pilotage immobilier, nouvellement créé, s'est réuni à 3 reprises. Il prend en charge la partie « gestion des immeubles », précédemment allouée à SwissRem. Il devient l'interlocuteur privilégié des régies. Il présente mensuellement au CF un point de situation des immeubles (décomptes de gérance, besoin en travaux, état de vacance, demandes des locataires, etc.).

Pour la partie d'expertise immobilière et prospection du marché, le Comité souhaite s'adjoindre les services d'un spécialiste en la matière. Le dispositif sera totalement en place en 2020.

### **Communication**

Les assurés reçoivent annuellement une lettre d'information, fournissant un point de situation de la Fondation. Le rapport d'activité de la présidence est mis en ligne sur le site afin d'exposer les sujets débattus et les décisions prises lors des séances du Conseil.

Le portrait de la Fondation, accompagné d'une interview du Président, est paru dans le numéro de décembre de la revue Prévoyance Professionnelle Suisse.

### **Formation continue:**

Les membres du Conseil ont participé à plusieurs formations continues données par des professionnels de la finance - UBS, Pictet, Renaissance, PPT - et par des acteurs du monde de la prévoyance –ASFIP et ASIP.

Je tiens ici à remercier tous les membres du Conseil de fondation pour leur précieuse collaboration et la confiance qu'ils m'ont accordée, Mme Brunoro, notre efficace assistante, ainsi que Mme Hadorn et M. Figliola de Kessler, M. Romanens de Pittet Associés SA, M. Jacques Raemy, notre consultant financier, pour leur engagement et leur collaboration très efficace ainsi que l'ASFIP pour ses lectures attentives de nos dossiers.



Gérard ZIHLMANN, Président